

# RÉUNION DE QUARTIER - ZONE COAT LOCH

Compte rendu de la réunion du 20 mai 2022

**Nombre de participants (hors élus): 13**

**Elus présents:** Jean Yves le Goff, Martine Boucher, Robert Raoul, Guy Faoucher, Frédéric Le Beux, Daniele Le Gall, Ludovic Ruhier, Marie Antoinette Pedrono, Fabienne Caillarec, Isabelle Tanguy, Anne Le Gall, Frédéric Michel, Christian Carduner, Michel Garo, Delphine Bouguenec, Marine Sénéchal.

Introduction de M. Le Maire et mot de bienvenue. Présentation de chaque élu et présentation par Danièle Le Gall de l'état d'avancement des actions réalisées par rapport aux propositions faites sur la profession de foi. Retour sur les questions relevées sur les formulaires complétés.

Questions soulevées à l'issue de cette présentation:

## CIRCULATION

1. *Virage de Pen Coat Loc'h : la portion entre Toul ar Coat et Pen Coat Loch est dangereuse compte tenu de la vitesse excessive, il convient de le signaler et de mettre une ligne blanche.*
2. *Ty Gloanec : la porte d'entrée de la maison de Mme Vincent donne directement sur la chaussée. La vitesse excessive des véhicules devient très dangereux pour elle.*
3. *Loge Gaor : la vitesse est excessive notamment de la part des cars de Quimperlé Communauté : demande de diminution de la vitesse à 30 km/h et de disposer de casses vitesses au niveau des 2 entrées de la route desservant le hameau.*
4. *M. Le Mao et Mme Jacques à Ty Jaouen signalent que la vitesse est excessive, il convient de mettre un panneau de signalisation « attention enfants ».*
5. *Qu'en est-il de la numérotation des habitations sur le quartier de Saint Guénolé ?*  
**Robert Raoul :** cette numérotation est programmée pour 2023.
6. *Le secteur de Kergoz n'est pas répertorié sur les GPS.*  
**Robert Raoul :** Lorsque la numérotation sera mise en place, le secteur sera répertorié.
7. *Kergoz: serait-il possible d'installer un autre panneau pour signaler le hameau ?*  
**M. Le Maire :** les panneaux sont mis dans le sens de la centralité.

## ENVIRONNEMENT

8. *Lieu-dit « Ty Jaouen »: les conteneurs de déchets sont adossés à une armoire de distribution de la fibre optique. Il convient de les déplacer car ils présentent un risque en cas d'incendie. Il existe une autre bâtisse en très mauvais état rue Jean Jaurès.*
9. *Loge Brout: le panneau de signalisation « Scaer » a disparu alors que celui indiquant « Bannalec » est toujours présent.*
10. *Secteur Guerloc'h, le panneau de signalisation se situe dans l'impasse, il convient de le reculer*

11. *L'état des routes est déplorable entre Toul ar Coat et Ty Gloanec dû notamment à des nids de poule, on dénombre environ 30 camions ou tracteurs par jour.*  
**Robert Raoul** : la dégradation est aussi liée au couvert végétal et au manque d'élagage. Un kilomètre d'enrobé coûte 100.000€. Il convient donc de commencer par élaguer le bord des routes.
12. *Sur la question précédente, un habitant demande quel moyen la mairie dispose pour obliger les propriétaires à élaguer.*  
**M. Le Maire** : des courriers sont envoyés régulièrement aux propriétaires. Il est aussi important d'élaguer aux endroits où la fibre optique passe en aérien compte tenu du coût des réparations en cas de rupture.
13. *Comment les nouveaux arrivants peuvent acquérir un chemin communal.*  
**M. Le Maire** : Il faut que tous les riverains soient d'accord. Si opposition, il n'y a pas de cession.
14. *Secteur Guerloc'h, est-il possible d'obtenir un container supplémentaire ?*  
**M. Le Maire** : la demande sera remontée à Quimperlé Communauté. Une expérimentation va être lancée en sortie de période estivale consistant à supprimer les sacs jaunes pour une mise en vrac des déchets recyclables dans les conteneurs prévus à cet effet.  
**Frédéric Le Beux** : le coût des sacs jaunes s'élève à 100.000€ par an pour Quimperlé Communauté.  
**Christian Carduner** : certaines personnes ne peuvent accéder au-dessus des conteneurs compte tenu de leur handicap.  
**Guy Faucher** : la réglementation va évoluer dans les prochaines années avec obligation de traiter les biodéchets (déchets fermentescibles alimentaires).  
**Danièle Le Gall** : Quimperlé Communauté dispose de composteurs individuels, chaque habitant peut en faire la demande.
15. *Secteur « Grande Motte », les conteneurs déchets sont placés en sommet de côte dans un virage. Il convient de les déplacer compte tenu des risques et de la perturbation pour la circulation.*
16. *Concernant la mise au norme des fosses septiques, existe-t-il des aides financières ?*  
**Danièle Le Gall** : oui si la réfection est complète, non si elle est partielle.
17. *Un désagrément lié aux épandages (lisier) est signalé en face de l'habitation de M. Le Mao, quelle est la réglementation ?*  
**M. Le Maire** : Le PLUI prévoit des zones agricoles et des périodes d'épandage.  
**Guy Faucher** : les plans d'épandage définissent les doses et les fréquences sur des surfaces d'épandage définies avec des distances d'exclusion.

## **AUTRES QUESTIONS**

18. *Où en est la recherche de médecins ?*  
**M. Le Maire** : des actions ont et sont menées actuellement : un collectif a été constitué. Il est chargé d'apporter des idées pour la recherche de médecins. C'est ainsi que des banderoles sont en cours d'acquisition et vont être placées judicieusement en bord de la nationale et aux entrées de bourg. Une vidéo va être réalisée. En 2014, la situation était plus tendue et la recherche menée par 2 élus avait abouti sur 2 médecins actuellement en activité sur Scaër. Des contacts sont pris souvent sans succès, les jeunes médecins ayant plusieurs choix devant eux nous sommes en attente de réponse. La pharmacie a acquis une cabine de téléconsultation.  
**Christian Carduner** : la commune est sur le fil du rasoir avec 2 médecins et la réunion publique a abouti sur la constitution du collectif.  
**M. Le Maire** : 3 médecins exercent sur Scaer.